

Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	6 ^{ème}
Nom de site	36_VAUGIRARD_75006	Numéro	75106_025_01
Adresse du site	36, rue de Vaugirard	Hauteur	R + 4 (18,70 m)
Bailleur de l'immeuble	Public Ministère	Destination	Bureaux
Type d'installation	Ajout des fréquences 700 MHz et 3500 MHz dans la 5G sur trois nouvelles antennes.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Partage de la fréquence 700MHz (4G/5G) Un autre opérateur présent sur le site BT (2G/3G/4G)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui DP

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	27/07/2016
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	12/11/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	12/12/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, l'opérateur projette d'une part, l'installation d'antennes relais sur l'immeuble et émettant sur les bandes de fréquences 3500 MHz et d'autre part, le partage dynamique de la bande 700 MHz 4G existante en 700 MHz 4G/5G pour contribuer à la couverture en très haut Débit Mobile.		
Détail du projet	Ajout des fréquences 700MHz et 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700 MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 20°, 200° et 290°.		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrant dans les 10 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G : 20° < 3V/m ; 200° < 1V/m ; 290° < 3V/m 5G : 20° < 3V/m ; 200° < 1V/m ; 290° < 2V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	23,05 m azimut 20° ; 25,55 m azimut 200° ; 26,95 m azimut 290° pour les antennes à faisceau fixe 24,10 m azimut 20° ; 26,60 m azimut 200° ; 26,20 m azimut 290° pour l'antenne à faisceau orientable		

Incidence visuelle

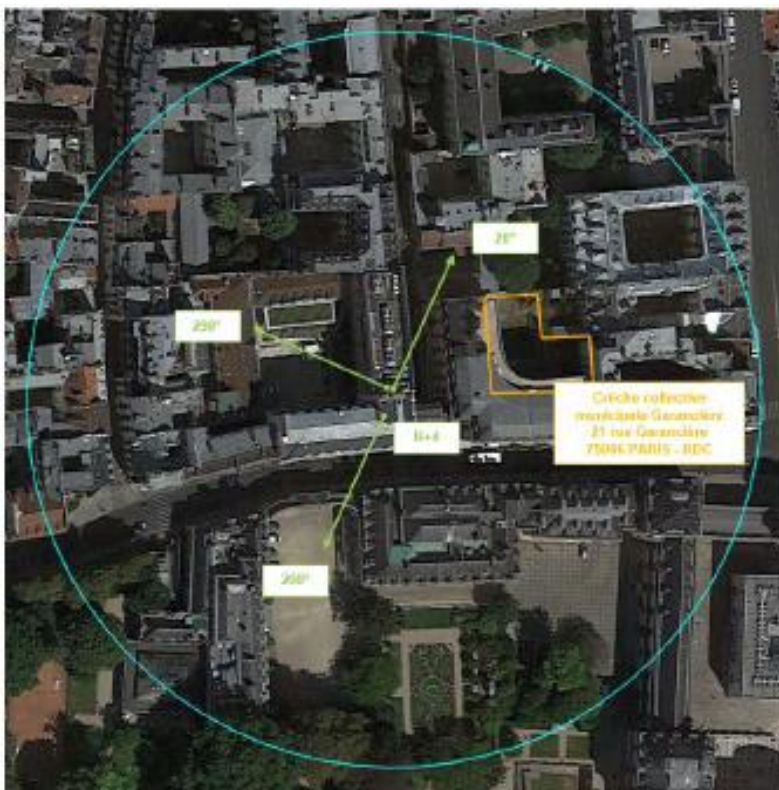
Description des antennes et intégration paysagère	Seuls la toiture est modifiée, des compléments aux antennes seront intégrées dans des fausses cheminées de teinte blanc perlé type RAL 1013. Les antennes sont en résine polyester de teinte gris clair RAL 7035. Les antennes seront installées en retrait de façade, afin de minimiser l'impact depuis la rue.
Zone technique	Les modules techniques sont de taille réduite et de couleur grise, et sont invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux.

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux fixes de Free Mobile présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
Crèche collective municipale Garancière	21 rue Garancière	15 m	< 1 V/m	0,64 %	RDC	Non

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

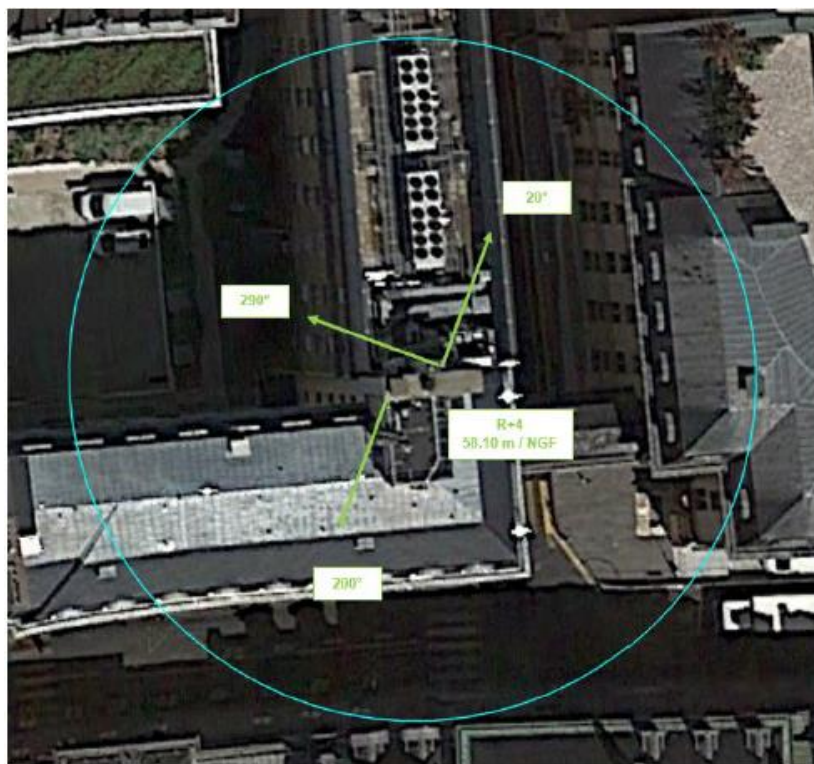
Remarque : La valeur indiquée en pourcentage est surévaluée par rapport au pourcentage réel de la valeur limite réglementaire applicable car le calcul de pourcentage est réalisé de manière simplifiée en divisant la valeur totale de champ par la valeur limite réglementaire applicable à la fréquence la plus basse parmi les fréquences déployées. Ainsi la valeur totale de champ a été divisée par 36 V/m.

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux.

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m (base ANFR)*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
Crèche collective municipale Garancière	21 rue Garancière	15 m	< 1 V/m	0.16 %	RDC	Non

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



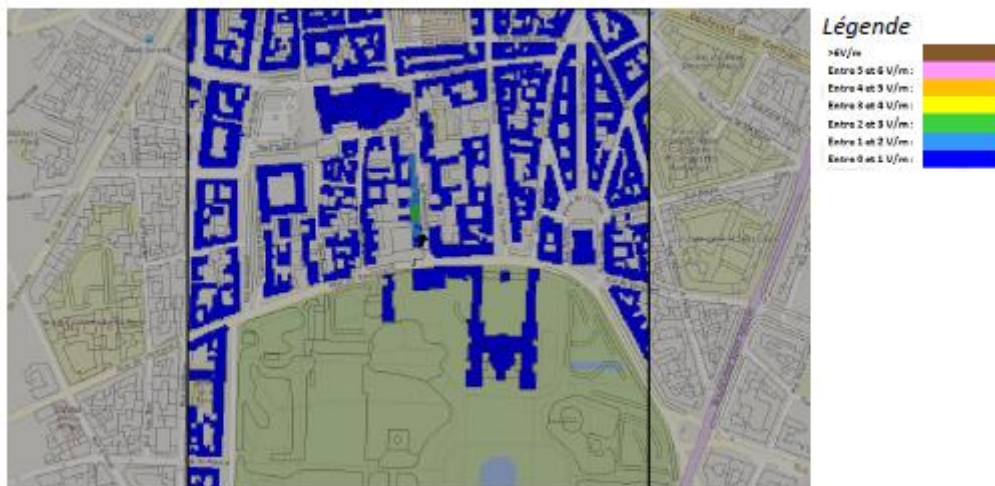
Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

	Azimut 290°	Azimut 200°	Azimut 20°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 0 et 1 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	16,5 m	16,5 m	16,5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 20°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 16,5 m .



Légende

- >4V/m: [Red]
- Entre 5 et 6 V/m: [Orange]
- Entre 4 et 5 V/m: [Yellow]
- Entre 3 et 4 V/m: [Light Green]
- Entre 2 et 3 V/m: [Green]
- Entre 1 et 2 V/m: [Blue]
- Entre 0 et 1 V/m: [Dark Blue]

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 200°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 16,5 m.



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 290°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 16,5 m.



	Azimut 290°	Azimut 200°	Azimut 20°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 0 et 1 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	16,5 m	16,5 m	16,5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat avant : **Etat après :**



Vue des Azimuts

Azimut 20°



Azimut 200°



Azimut 290°

